

Publication du bureau de gestion des carrières des notaires

Le décret 2020-931 du 29 juillet 2020 délègue au Conseil supérieur du notariat la responsabilité de la publicité de certains événements concernant la carrière des notaires.

Publicité de reprise d'activité d'un notaire salarié
--

Le 05 octobre 2021

Numéro de parution : RA000235

Numéro de dossier : CSN/NS/RA/375

Par suite de la déclaration faite sur le site OPM de la chancellerie le 26 juillet 2021, et en l'absence d'opposition du ministère de la justice, Mme KLOPFENSTEIN (Christelle) épouse WILDAY, anciennement notaire salariée au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SAS «Monceau Notaires, notaires associés» à la résidence de Paris, a repris ses fonctions de notaire salariée, en date du 30 septembre 2021, au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SAS «OFFICE NOTARIAL DE LA PLAINE SAINT-DENIS» à la résidence de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Prestation de serment requise.

Notaire concerné : Mme KLOPFENSTEIN (Christelle) épouse WILDAY

Voir la publicité sur www.notaires.fr

[Reprise d'activité notaire salarié | Notaires de France \(www.notaires.fr\)](http://www.notaires.fr)